



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE AFVA
Jeudi 24 mars 2022 à 11h00
10 rue de la manufacture 67600 SELESTAT

Présents : Emmanuel BESSARD, Yassine MOUAHEB, Christiane WAYMAN, Hanan RAHIMI, Dina ABITBOL, Esther LETSCHER, Frédéric BAUER, Cédric FABRE, Nathalie LANDUCCI, Antoine ROY,

Pouvoirs : Patrick WOEHLING, Thierry MONTI, Mélanie WESTERMEYER, Virginie KEHREN, Véronique PENOT, Marie-Emilie LEROY, Pierre SUCHET

Excusés : Bruno JACQUEMIN, Anne-Catherine DUCARTERON

Absents : Christophe SCHMITT, Cécile DEVIN, Frédérique SEILER, ARMANT Antony, Fabrice BEROFF, , Robert CAPDEVIELLE

Au regard du nombre de participants cotisants, le quorum est atteint pour la tenue de l'assemblée générale.

Ouverture de l'assemblée générale à **11h00** par le Président Yassine MOUAHEB de l'AFVA.

1) Approbation du PV de la dernière AG du 20 janvier 2021

Approuvé à l'unanimité.

2) Rapport moral et orientations globales 2021-2022 de l'association, par le Président Yassine MOUAHEB.

Assemblée générale du 24 mars 2022 à Sélestat.

Rapport moral de M. MOUAHEB Yassine, Président AFVA

Mesdames, Messieurs, Chers amis adhérents,

AFVA : Promouvoir les parcours d'adultes en situation de handicap en Alsace

Siège social : 10 rue de la manufacture 67600 SELESTAT - Tél. : 03.88.82.46.06 - Mail : afva.asso@gmail.com
Association inscrite au registre du tribunal d'instance de Sélestat - Volume 19 - Folio 52



Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle. Moment privilégié de dialogue et d'échange.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier tous pour votre présence aujourd'hui. Vous témoignez ainsi de l'intérêt avéré que vous portez à notre Association AFVA, et à son développement.

L'année écoulée 2021/2022 était principalement marquée par la reprise progressive de notre action associative, après d'âpres ajournements et suspensions. Réunions annulées ou en visio, colloque reporté à deux reprises...

Mais l'envie de reprendre puis poursuivre nos débats, rencontres et échanges réflexifs, n'en a été que renforcée.

La reprise de nos rencontres mensuelles a permis la réalisation enfin de notre colloque annuel en octobre 2021, sous le thème de la transformation de l'offre médico-sociale. Colloque dont les participants nous ont signifié leur plus grande satisfaction, à l'image globale de notre Association et de ses membres bénévoles. Fait marquant de ce colloque à Strasbourg, au-delà de ses intervenants de qualité, son déroulement en deux jours. Expérience première, prenante certes par l'investissement de tous mais combien palpitante et enrichissante.

L'implication des administrateurs dans cette organisation a permis de faire aboutir ce projet tant attendu et dans les meilleures conditions.

Ainsi, la tentation aujourd'hui est grande au sein de notre CA pour récidiver en 2 jours en 2022, tellement ces moments d'échange nous comblent et raffermissent le partage, le plus longtemps possible.

Pour autant, la crise sanitaire n'est pas encore finie hélas et nos engagements professionnels respectifs n'en sont qu'alourdis. Conscients que nous avons besoin plus que jamais, de cette fenêtre AFVA pour nous ressourcer, nous retrouver et nous soutenir mutuellement, l'AFVA est devenue ainsi un espace privilégié pour nos administrateurs dans le tumulte médico-social actuel.

A cet effet, l'année écoulée a vu aussi l'organisation du séminaire AFVA en juin 2021 à OTTROT, où le débat était à la hauteur des attentes de chacun. Nous y avons déployé nos questionnements, interpellé nos pratiques et gagné en confiance. Notre projet associatif mis à l'épreuve à travers nos débats nourris, s'en trouve actualisé et grandi, en tant que repère fédérateur précieux.

D'autre part, il est utile de rappeler ici la place de l'investissement de chacun dans notre édifice commun. Comme chaque année, nous le rappelons et y aspirons, même si les engagements professionnels de chacun prennent souvent le pas sur une disponibilité AFVA.

Pourtant, je tiens encore une fois à remercier la disponibilité pérenne de quelques administrateurs dont principalement les membres du bureau, qui font vivre notre Association.

Aussi, la question des adhésions qui demeure hélas assez limitée comme chaque année, voire sans renouvellement majeur. Il est ainsi à souligner néanmoins l'effort conséquent de relance, entrepris par le bureau AFVA pour motiver de nouvelles arrivées, ou relancer les anciennes.

AFVA : Promouvoir les parcours d'adultes en situation de handicap en Alsace

Siège social : 10 rue de la manufacture 67600 SELESTAT - Tél. : 03.88.82.46.06 - Mail : afva.asso@gmail.com

Association inscrite au registre du tribunal d'instance de Sélestat - Volume 19 - Folio 52



Pourtant, l'adhésion est en soi un acte militant. Il demeure symbolique par son côté financier mais hautement valorisant par son côté institutionnel et moral. Le bureau AFVA peine encore hélas à inciter les membres à renouveler leurs propres adhésions, non par volonté manifeste, mais forcément par simple « négligence » involontaire. Aujourd'hui, je sensibilise nos membres à l'importance pour l'AFVA, que cet acte militant soit porté et pérennisé par tous nos membres.

D'autre part, le Siège AFVA hébergé officiellement à l'APEI CENTRE ALSACE depuis 2013 à Sélestat, a été réactualisé en février 2022, en accord avec Monsieur KRAUTH Alexandre, Président APEI. Ce dernier a réaffirmé ainsi toute sa confiance à notre Association et son soutien en autorisant la domiciliation du Siège AFVA dans les nouveaux locaux APEI, au 10 rue de la Manufacture, toujours en lien avec la centralité géographique de la ville de Sélestat.

Pour sa part, l'année 2022 sera marquée par le colloque annuel du 24 et 25 novembre 2022 à Strasbourg autour des droits des personnes en situation de handicap, à la lumière du 20ème anniversaire de la loi 2002-2.

L'ensemble des administrateurs ont été invités à se mobiliser, pour nourrir cet événement futur à travers la prospection d'intervenants de qualité, en adéquation avec l'attente des professionnels, nos futurs participants.

Inutile de rappeler que l'implication de tous à cet événement est une responsabilité collégiale et partagée.

En conclusion, je remercie encore une fois les membres AFVA pour leur confiance. Je remercie tout particulièrement les membres de notre Bureau pour leur investissement remarquable, notre vice-président M.BESSARD pour son investissement appuyé, notre trésorière Mme WAYMAN et notre secrétaire M.ROY, ainsi que leurs adjoints.

Je cède la parole à Mme WAYMAN, trésorière AFVA, pour nous présenter le rapport financier 2021, avant de passer aux différents votes.

Je vous remercie.

Sélestat, le 24 mars 2022
Salle SAVS/SAMSAH
10, rue de la Manufacture
67600 SELESTAT

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

AFVA : Promouvoir les parcours d'adultes en situation de handicap en Alsace

Siège social : 10 rue de la manufacture 67600 SELESTAT - Tél. : 03.88.82.46.06 - Mail : afva.asso@gmail.com
Association inscrite au registre du tribunal d'instance de Sélestat - Volume 19 - Folio 52

3) Rapport financier.

(cf rapport financier et rapport du réviseur aux comptes)

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4) Quitus au conseil d'administration pour sa gestion :

Le quitus est donné à l'unanimité au Conseil d'administration pour sa gestion.

5) Cotisation 2023 :

Pour 2023 les cotisations sont fixées au montant suivant :

- Pour les personnes morales : 60,00 €
- Pour les personnes physiques : 10,00 €

Approuvé à l'unanimité.

6) Renouvellement du mandat du réviseur aux comptes (*Patrick Woehrling*) :

Suite au départ de Patrick WOEHRLING à partir du 01 avril 2022, Cédric FABRE est nommé réviseur aux comptes à l'unanimité du CA.

7) Points divers :

Pas de points divers.

Fin de l'Assemblée Générale à **12h00**